



La lettre d'INFOS

Filière Gériatologique du Roannais

Lettre n°46 – DECEMBRE 2024

Les Pierrès – Bonvert – 42300 Mably
04 77 44 36 40 - filiere.gerontologique@ch-roanne.fr



2025 : une année pour préparer les 5 ans à venir !

Cette année 2025 sera surtout marquée par la réactualisation de notre charte de fonctionnement et permettra notamment d'élaborer notre plan d'actions pour 2026-2030.

Après une année 2024 qui aura vu, encore une fois, de beaux projets émerger et se concrétiser, **place aux perspectives 2025** pour la **Filière Gériatologique du Roannais** ! A la suite du comité de Filière qui s'est tenu le 19 novembre dernier, 6 groupes de travail seront à l'œuvre sur l'année qui arrive :

- Réactualisation de la charte (avec constitution de 3 sous-groupes) : un premier groupe sera en charge du diagnostic sur notre territoire, un second aura pour mission de réviser la charte 2021-2025 avec notamment la création d'un règlement intérieur. Enfin, le troisième groupe construira le plan d'actions, notamment à partir d'une enquête qui sera menée auprès des professionnels du territoire début janvier 2025. Les groupes de travail sont en cours de constitution. L'ensemble des rencontres sont d'ores et déjà programmées.
- Action de prévention 2025 "Le syndrome dépressif chez les seniors". Comme chaque année, la Filière Gériatologique du Roannais mènera une action de prévention à destination du grand public. Un groupe de travail est constitué, et une première rencontre est programmée en janvier.
- Action à destination des professionnels « la vie affective et la sexualité de la personne âgée ». Il s'agira d'un groupe de travail inter-filières puisque cette thématique sera traitée sur les 5 Filières Gériatologiques que comptent La Loire sous le pilotage d'Anne Marie GAUTHIER, Conseillère Technique en charge des Filières Gériatologiques de La Loire.
- La 2e édition de l'Université Filière aura lieu le mardi 5 juin 2025. Un groupe de travail se réunit régulièrement depuis octobre 2024 pour préparer cette journée. **Cette action s'adresse à tous les professionnels œuvrant auprès des personnes âgées**. Cinq thématiques seront proposées sur cette journée. Les professionnels pourront s'inscrire en ligne à une ou plusieurs thématiques. Une communication sera faite très prochainement.
- Réédition du répertoire des services à la personne en pays roannais 2025-2026 programmée en mars 2025. La réactualisation du répertoire se termine et la mise à jour en étroite collaboration avec la société Valmy à Le Coteau démarre en janvier 2025.
- Poursuite des ateliers aidants : en 2024, **9 ateliers aidants** ont été réalisés au bénéfice de **79 aidants**. Suite au bilan de cette première année le 17/12/2024, décision a été prise de renouveler 8 ateliers en 2025.

Nous profitons également de cet édit pour vous préciser les dates de comités de Filière en 2025 :

à vos agendas !



Premier comité de Filière

Le mardi 15 avril 2025
de 14h30 à 17h30
Amphithéâtre de Psychiatrie



Deuxième comité de Filière

Le mardi 18 novembre 2025
de 14h30 à 17h30
Amphithéâtre de Psychiatrie

Le Trio de Filière

SOMMAIRE

Page 1 : Edito du trio de Filière
Perspectives 2025 et dates des comités de Filière

Page 2 : Le GCS HAD du Roannais par Fabienne LACOTE

Page 3 : Projet "PAP" - Un projet collectif réunissant 4 EHPADs du territoire

Page 4 : Nouvelle direction sur les EHPADs et Foyer Résidence du Coteau, de Montagny, de Coutouvre et de Perreux par Murielle HERIAUT
Le Médicobus - phase d'expérimentation en novembre 2024 - par la CPTS du Roannais

Joyeuses fêtes de fin d'année !





Le GCS HAD du Roannais Par Fabienne LACOTE



Pourriez-vous présenter en quelques mots la nouvelle collaboration HAD en GCS ?

Le Groupement de Coopération Sanitaire HAD du Roannais a vu le jour le 01/03/2024. Il s'agit d'une coopération public/privé entre le Centre Hospitalisation de Roanne et le groupe Elsan. Il permet d'exploiter ensemble l'autorisation d'Hospitalisation à domicile du Roannais. L'objectif de cette collaboration est avant tout d'apporter une réponse adaptée à l'ensemble de la population du territoire en matière d'hospitalisation à domicile.

Quels sont les objectifs et critères de prises en charge de l'HAD ?

L'HAD est une structure hospitalière, pluridisciplinaire qui dispense des soins médicaux et paramédicaux, en toute sécurité, dans un cadre de vie connu et réconfortant. C'est une alternative à l'hospitalisation, dont la finalité est d'éviter ou de raccourcir un séjour en établissement de santé. Nous pouvons mobiliser nos propres équipes de soins mais nous nous coordonnons également avec les interventions de professionnels extérieurs libéraux (infirmiers, kinésithérapeutes) afin d'assurer une prise en charge globale et pluridisciplinaire. Les soins se différencient de ceux habituellement dispensés à domicile, par la technicité, la fréquence et/ou leur durée. Ils peuvent se poursuivre à la maison après une hospitalisation, ou être initiés directement au domicile (sans passer par l'hôpital) sur sollicitation du médecin traitant ou de tout professionnel de santé. L'éventail des soins proposés dans le cadre d'une hospitalisation à domicile est de plus en plus large. Parmi les modalités proposées, sont assurés notamment les soins palliatifs, les pansements complexes, la gestion de la douleur, la surveillance post-chimiothérapie, les traitements intraveineux (antibiothérapie), la nutrition entérale et parentérale,... Des soins de supports et d'accompagnement aux patients, ainsi qu'aux proches (familles, aidants), font également partie des prises en charge (assistante sociale, psychologue, sophrologue,...).

Comment se compose l'équipe ?

L'équipe est constituée de deux médecins praticiens, d'un cadre de santé, d'une infirmière de liaison, interlocuteur privilégié avec les structures d'amont (établissements hospitaliers ou médicaux sociaux). Elle est un élément essentiel du recrutement des patients et du développement de l'activité de l'HAD. Quatre infirmières de coordination travaillent en étroite collaboration avec les professionnels de santé libéraux du territoire (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmacies d'officines) afin de coordonner les prises en charge à domicile des patients. L'équipe comprend également neuf infirmières de soins, quatre aides-soignantes, une préparatrice en pharmacie, une assistante sociale et deux secrétaires.

Sur quel territoire se déploie le GCS HAD du Roannais ?

Le GCS HAD du Roannais prend en charge tous les patients hospitalisés à domicile du secteur roannais, qui est défini par l'ARS AURA. N'hésitez pas à contacter le GCS HAD pour plus de renseignements.

Comment se déroule une prise en charge ?

Les demandes de prises en charge émanent, en règle générale, d'un médecin (généraliste ou hospitalier) et sont transmises soit par mail à l'aide du document « fiche d'admission en HAD », soit par le logiciel Via Trajectoire. Mais nous pouvons également être sollicités par des professionnels de santé de ville (Infirmiers, kiné...) ou directement par le patient (ou ses proches). Le dossier est étudié par les médecins praticiens de l'HAD et le cadre de santé, qui programment une visite d'évaluation au lit du patient. Cette visite permet d'évaluer la faisabilité de la prise en charge au regard des critères de prise en charge définis par la HAS, du projet thérapeutique, des conditions de vie du domicile et de l'accord du patient et de son entourage. L'admission en HAD est prononcée par le médecin praticien de l'HAD après avoir obtenu l'accord du médecin traitant ou du médecin référent du patient. Après la validation de la prise en charge, les IDE de coordination organisent la prise en charge (planification des soins, commandes de matériel médicalisé et des médicaments) et elles réalisent la visite d'admission au domicile. Des visites de suivi sont programmées toutes les deux semaines et plus fréquemment en cas de besoin. Le médecin traitant reste le référent du patient. Il arrive que le GCS HAD soit amené à intervenir alors que le patient ne dispose pas de médecin traitant.

Pour joindre le secrétariat : 04 77 44 30 61

IDE de coordination (poste de régulation) : 04 77 44 31 05 ou 06 83 71 81 44

Pour joindre la cadre de santé : 04 77 44 30 59 ou 06 15 17 03 53



Projet PAP

EHPAD Fondation Grimaud La Pacaudière
EHPAD des Tilleuls
EHPAD Maison de la Forêt
EHPAD Quiétude



- **Pourriez-vous nous dire en quelques mots comment est né ce projet ?**

Le PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé) est un moyen pour chaque personne accompagnée de vivre son séjour, dans le respect de ses goûts, de ses envies, tout en préservant son autonomie autant que possible.

Il doit être élaboré pour chaque résident dans les mois suivants son arrivée dans l'établissement et actualisé au moins une fois par an ; en lien aussi avec une action de formation sur le PAP, il nous semblait important de redonner du sens à cette démarche, de valoriser le travail des soignants, de repartir des histoires de vie des résidents. La conception d'une œuvre cinématographique nous est apparue comme un moyen intéressant de mettre en lumière cette démarche, et de répondre à nos objectifs.

- **Quels étaient les objectifs de ce projet ?**

Nous souhaitons donner l'opportunité aux résidents et aux professionnels de vivre une expérience singulière avec le tournage d'un film, et fédérer les équipes d'animation ou de soins engagées dans les projets d'accompagnement personnalisé, mais aussi encourager la coopération sur notre territoire avec l'implication de 4 établissements du roannais (EHPAD des Tilleuls, Fondation Grimaud, Maison de la Forêt et Résidence Quiétude).

- **Comment s'est-il construit et comment a-t-il été financé ?**

Nous avons répondu à l'appel à candidatures de la conférence des financeurs de la Loire en novembre 2023 et avons obtenu l'accord en avril 2024 pour mettre en œuvre notre projet, avec notre partenaire Noetika Maison des arts vivants de la Pacaudière.

Nous nous sommes réunis en mai avec les animatrices des établissements, psychologues et cadres de santé pour échanger sur la démarche des PAP, partager nos anecdotes. De là, est né le projet de création d'un court métrage de fiction et d'une partie documentaire, et le réalisateur Santiago RADO a commencé à capter des images et à écrire un scénario fiction.

Les professionnels, animatrices, psychologues, ont animé des ateliers d'échanges avec les résidents impliqués dans le projet, pour partager des idées, des réflexions et construire des questions pour les interviews portraits du documentaire.

Le tournage s'est ensuite déroulé les 9, 10 et 11 septembre à Noetika et l'EHPAD Fondation Grimaud. Nous avons depuis analysé les retours en termes de satisfaction des résidents et des professionnels ayant participé, et les résultats sont très positifs, cela a été un succès !

- **Voulez-vous transmettre des informations importantes aux professionnels du territoire vis à vis de cette mise en œuvre ?**

Une séance de ciné-débat a été organisée le jeudi 14 novembre 2024 à Noetika, en présence de tous les professionnels et résidents impliqués et de certaines familles, et des projections seront programmées dans les établissements participants en début d'année prochaine. Il sera également diffusé à tous les acteurs de la filière intéressés lors d'un des comités de Filière en 2025.

Nouvelle direction commune pour la Résidence Autonomie et l'EHPAD du Coteau, ainsi que les EHPAD de Perreux, de Coutouvre et de Montagny

Le 02/09/2024, **Murielle HERIAUT** a pris ses fonctions de Directrice des EHPAD de PERREUX, COUTOUVRE, MONTAGNY, et LE COTEAU (EHPAD et Foyer Résidence).

Murielle HERIAUT connaît très bien le territoire ligérien puisqu'en 2021, alors Directrice Adjointe au sein du CH de ROANNE en charge des EHPAD de BELMONT de la Loire, MONTAGNY et COUTOUVRE, elle était également la Pilote Administrative de la Filière Gériatrique du Roannais.

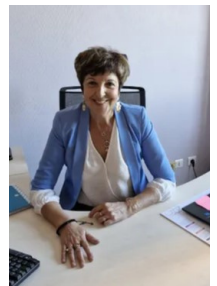
Séduite et motivée pour investir le poste qu'elle occupe, elle mettra tout en œuvre pour que la Direction Commune Elargie (DCE) constituée de l'ensemble des EHPAD et Foyer Résidence soit une réussite avec un fort enjeu sur le territoire.

Les objectifs visés sont d'une part, de déployer une politique stratégique commune au regard de l'accompagnement apporté aux personnes accueillies au sein des structures, et de répondre aux besoins identifiés des personnes âgées du territoire d'autre part.

Le parcours de la personne âgée doit être en continuelle évaluation et réajustement du fait des spécificités des personnes accueillies, et également d'un public nouveau à venir (prestations personnalisées à développer, numérique, innovation en matière d'activités, ouverture de l'EHPAD sur l'extérieur, matériels adaptés...).

Avec la DCE, de nouveaux paradigmes sont en jeu, la mutualisation des achats, une politique unique en matière : des admissions, de Ressources Humaines, des achats, l'attractivité en matière de recrutement, des plans de formation, projets d'établissements, évaluations des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux. Une complémentarité des compétences des professionnels sera une richesse pour l'ensemble des établissements.

"Mon leitmotiv : avoir toujours en ligne de mire l'amélioration de la qualité de vie au quotidien des usagers au sein de ces lieux de vie par le biais d'une approche domiciliaire. Investir ces lieux de vie en multipliant les rencontres et échanges entre les usagers des différentes structures, des échanges intergénérationnels, des activités partagées avec la Cité. Avoir le souci de la Qualité de Vie au Travail au regard des professionnels afin que « Le Bien Vivre Ensemble » soit identifié et réel sur les EHPAD de la Direction Commune Elargie pour un accompagnement de qualité des personnes âgées."



Expérimentation Médicobus - CPTS du Roannais

- **Pourriez-vous nous dire en quelques mots comment est née l'initiative de cette expérimentation ?**

Il s'agit d'une réponse à un appel à projet de l'ARS dans le cadre du plan France Ruralité.

- **Quels sont les objectifs de cette expérimentation ?**

L'objectif principal était de développer « L'aller vers » sur les zones dites blanches afin d'apporter une consultation de médecine générale auprès d'une population fragile ; la priorité étant de privilégier les patients en ALD sans médecin traitant ou fragiles sans médecin traitant.

- **Comment s'est-elle construite et comment a-t-elle été financée ?**

Une convention tripartite entre les trois porteurs de projet qui sont l'UDAF, URG + et la CPTS a été signée. Les financements viennent de l'ARS, la CPAM, la MSA, le Département, la région, EPCI Charlieu Belmont et Roannais Agglomération, et la fondation du Crédit Agricole.

- **Voulez-vous transmettre des informations importantes aux professionnels du territoire vis à vis de cette mise en œuvre ?**

L'expérimentation a eu lieu durant le mois de novembre 2024 avec un camion loué auprès d'un prestataire (consultobus). Le projet démarrera officiellement au mois de février 2025 à la réception du camion définitif. Un plan de communication pour le lancement du Medicobus sera organisé entre les différents partenaires auprès de la population, des professionnels de santé, des élus,...

Pour contacter la CPTS du Roannais
04 77 52 23 68

administration@roannaisdefisante.fr